

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1969 B 00034
Numéro SIREN : 869 500 348
Nom ou dénomination : 3.C.

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000052

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

ORDONNANCE

Nous, Loïc CUEFF, Président du tribunal de commerce de Lorient,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par la SAS 3.C. dont le siège est sis Port Goulphar à BANGOR (56360) (RCS Lorient 869 500 348) tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Vu les statuts de la SAS 3.C,

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2022 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 de la SAS 3.C. situé Port Goulphar à BANGOR (56360) (RCS Lorient 869 500 348) ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lorient, le **25 AOÛT 2022**

Le commis-greffier,
Marina GUEGANO



Le Président du tribunal de commerce
Loïc CUEFF



Frais de greffe de la présente ordonnance : 35.16 € TTC (24.38 € HT – 4.88 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



3.C.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 609.796,07 euros
Siège social : Port Goulphar
56360 BANGOR
869 500 348 RCS LORIENT

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT**

Le soussigné, **Monsieur Sacha KEMPF**, demeurant Domaine de la Belle Isnarde, 8
Chemin de la Colline - 83990 Saint-Tropez,

Agissant en sa qualité de Président de la société S.E.E.K, société par actions simplifiée au
capital de 5.000 euros, dont le siège social est sis 24 Avenue Maréchal Foch - 83990
SAINT-TROPEZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FREJUS sous
le numéro siren 853 439 644,

Elle-même Présidente de la société Ô VOYAGEURS, société par actions simplifiée au
capital de 8.057.000 euros, dont le siège social est sis 7 rue d'Artois - 75008 PARIS,
immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro siren 843
959 057,

Agissant en sa qualité de Présidente de la société 3.C., société par Actions Simplifiée, au
capital de 609.796,07 euros, dont le siège social est sis Port Goulphar - 56360 BANGOR,
immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro de LORIENT sous
le numéro 869 500 348 (dite ci-après « la Société »)

A l'honneur de vous exposer :

Que la « **SAS 3.C.** » doit, conformément à ses statuts clôturer son exercice social au 31
décembre 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, l'assemblée
générale ordinaire des associés de la société devrait statuer sur les comptes sociaux dans
les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve toujours dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

- Dans l'attente de pièces complémentaires, l'établissement des comptes au 31 décembre
2021 a pris un certain retard ne permettant pas au commissaire aux comptes de la Société
de finaliser ses contrôles.

16
4.

C'est pourquoi, le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la « **SAS 3.C.** » qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois (3) mois, soit au plus tard le 30 septembre 2022, pour convoquer l'assemblée ordinaire des associés de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à Paris

le 16 juin 2022,

La Présidente

SAS O VOYAGEURS

Elle-même représentée par SAS S.E.E.K

Elle-même représentée par M. Sacha KEMPF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Kempf', is written below the printed name of the representative.